PROMOTION IMMOBILIÈRE | CHANGEMENT CLIMATIQUE

Quand l'amélioration du confort d'été devient une priorité

MUTATION. L'élévation des températures oblige les professionnels à repenser l'art de bâtir. Exemples avec les promoteurs PLH Conseil et Aedifim

Thierry **Gironde**

« Avec l'opération des Terrasses du Trinquet que nous réalisons à Pau, avenue Didier-Daurat, nous comptons bien impulser une nouvelle dynamique en ce qui concerne l'adaptation au changement climatique », déclare Pierre Lahillonne, fondateur et dirigeant du promoteur palois PLH Conseil. « Ce programme qui comporte 36 logements T1 à T4 neufs et en réhabilitation ainsi qu'un pôle médical et paramédical, Joko Medika, consacré à la médecine du sport, sera livré au début de 2027. Nous l'avons doté d'appartements traversants qui bénéficieront d'une ventilation naturelle, améliorant ainsi le confort d'été. Les logements seront aussi agrémentés de nombreux espaces extérieurs pour permettre aux occupants de profiter de la fraîcheur. Nous avons également prévu des panneaux mobiles brise-soleil pour protéger les terrasses de l'intensité des rayons du soleil d'été. De plus, l'opération prévoit des toitures végétalisées sur l'extension du pôle médical. Concernant les espaces verts, nous avons dû nous adapter au site. Dans la mesure du possible, nous avons conservé les arbres existants mais nous avons aussi replanté des végétaux plus sobres, capables de supporter l'élévation prévisible des températures. Cet écrin de verdure va également contribuer à atténuer les effets des chaleurs estivales sur le bâti. »



Le programme Les Terrasses du Trinquet, en cours de réalisation à Pau, fait la part belle aux espaces arborés. Illustration PLH Conseil

Le confort d'été, un argument de vente

Le promoteur bayonnais Aedifim a également amorcé sa révolution du confort d'été. C'est le cas, par exemple, pour la résidence Source royale, livrée en juillet 2025 à Bidart, qui propose notamment une climatisation réversible pour les grands appartements et qui dispose de loggias et de terrasses protégées afin d'atténuer l'impact des vagues de chaleur. Les opérations Landessa, livrée en juin 2026 à Seignosse, et Sylmara, livrable fin 2028 à Capbreton, intègrent également ces dispositifs et équipements. De plus, elles sont entourées d'espaces boisées qui constituent en été de précieux îlots de fraîcheur. « Le changement climatique est de mieux en mieux pris en compte dans la conception de nos projets », assure Pascal Thibaut, président d'Aedifim. « Il faut noter que la clientèle est de plus en plus sensible au confort d'été au moment de choisir un logement. »

EN BREF

MIEUX PROTÉGER SON LOGEMENT CONTRE LA CHALEUR

Dans le guide publié par l'Agence nationale de l'habitat (Anah) intitulé « Rénover et adapter les logements aux fortes chaleurs », téléchargeable gratuitement sur le site anah.gouv.fr, vous trouverez de nombreux conseils pour lutter efficacement contre les canicules. Le document recense d'abord les diverses sources d'apports extérieurs de chaleur et les solutions pour les réduire. Il détaille les travaux à entreprendre et leur éligibilité aux aides de l'Anah) pour adapter son logement aux canicules. Il évoque aussi la nécessité de limiter les apports de chaleur internes engendrés par l'utilisation d'appareils électriques et électroménagers en journée. Le document présente également les différentes protections solaires extérieures qui peuvent être utilisées pour se protéger de la chaleur, du volet battant plein ou ajouré au store à projection, en passant par le brise-soleil orientable.